



Dossier de Presse

Chantons sous l'Occupation

4 décembre 2003 - 28 mars 2004

Sommaire :

P.1 - Présentation

P.2 - La chanson, témoin de l'Histoire

P.5 - Marie Dubas, une chanteuse juive sous l'Occupation

P.7 - Autour de l'exposition

P.8 - Informations pratiques

On a chanté pendant la guerre !

On a chanté pendant la guerre ! Les années de 1939 à 1945 ne furent pas des années complètement noires pour la vie culturelle et artistique. La France occupée connaît, en effet, un véritable foisonnement de concerts et de spectacles. À la vision des files d'attente interminables devant les magasins s'oppose celle de scènes rutilantes et de salles pleines.

On a chanté pendant la guerre ! On a chanté des chansons de variété, celles d'avant-guerre et celles composées à partir de 1940, ces dernières évoquant plus particulièrement la vie quotidienne, les restrictions, l'absence des prisonniers. On a aussi chanté dans les écoles et dans les chantiers de jeunesse, pour mieux porter la Révolution nationale du Maréchal Pétain, pour exalter une France idéalisée, figée dans une ruralité anachronique. Car la chanson peut servir toutes les causes, les bonnes comme les mauvaises. Vecteur de la propagande de Vichy, soumise aux censeurs allemands et français, elle a su aussi se faire résistance à travers les pamphlets diffusés par la BBC, *Le Chant des partisans*, créé et diffusé dans la clandestinité, les chants de marche des maquis.

De cette époque sont conservés, en plus des nombreux enregistrements, des photographies d'artistes, des programmes de radio, des partitions illustrées, des affiches, etc. Les objets et documents exposés sont peu connus du grand public. Certains proviennent de fonds privés comme les photographies de Roger Schall qui mêlent pertinence du témoignage historique et qualité artistique. D'autres documents, moins spectaculaires du point de vue esthétique car réalisés avec « les moyens du bord » par des prisonniers en France ou dans les stalags, expriment cet acharnement à vouloir vivre malgré l'humiliation et la douleur.

L'exposition ***Chantons sous l'Occupation*** permet de découvrir, pour la première fois en France, l'extraordinaire dynamique de la création musicale française entre 1939 et 1945. Le visiteur de l'exposition, invité à entrer dans la réalité colorée des cabarets et des salles de spectacles parisiennes, découvrira aussi les musiques des temps de restrictions et de résistance contre l'occupant. Au fil du parcours, des décors l'entraîneront dans l'atmosphère de l'époque : cabaret, loge d'artiste, guichet, boutique de radio-télévision, magasin de disques, etc. Accueilli par une palissade d'affiches publicitaires, il vivra tour à tour la déclaration de guerre, l'exode, l'exil, l'Occupation et le régime de Vichy, la Résistance, la Déportation, pour terminer par la Libération. Les nombreux symboles qui jalonnent l'exposition sont de parfaits miroirs de cette époque : un grillage pour marquer l'entrave à la liberté, un vélo pour rappeler l'exode et des postes de radio d'époque pour se souvenir du rôle que ce média a joué dans la propagande et la contre-propagande.

La chanson, témoin de l'Histoire

S'intéresser à la chanson sous l'Occupation, c'est se plonger dans l'univers sonore quotidien des Français pendant les années noires, mais c'est aussi se donner l'occasion unique de redécouvrir l'histoire par un biais original.

La chanson accompagne les Français dans leur existence quotidienne, surtout depuis la diffusion de la radio : on compte un peu plus de cinq millions de postes en 1939. On parle ici de la chanson de variété, traditionnellement dévolue aux amourettes et aux décors exotiques. Le répertoire s'adapte aux circonstances, reflète l'air du temps.

Les grandes vedettes de l'époque que sont Rina Ketty, Maurice Chevalier, Léo Marjane et Marie Dubas se plient de bonne grâce à leur « devoir patriotique » qui leur enjoint à la fois de chanter pour les soldats mobilisés et de chanter la guerre, de rendre légers des événements aussi lourds de symbole et d'angoisse.

Les longs temps morts de la drôle de guerre permettent la création de nombreuses chansons qui racontent en dédramatisant : *ça fait d'excellents Français* souligne qu'une sorte d'Union sacrée a réuni à nouveau les Français malgré leurs divisions d'alors. *On ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried*, traduite d'une chanson britannique, ridiculise les défenses adverses (la ligne Siegfried est l'équivalent allemand de la ligne Maginot). Sur ce qui devrait être la ligne de front, une vie culturelle et artistique émerge rapidement, en particulier via le Théâtre aux Armées, mis en place par le ministère de la Guerre, soucieux de préserver le moral des troupes. Les plus grands s'y produisent, de Joséphine Baker à Fernandel. Les soldats eux-mêmes mettent aussi sur pied de petits spectacles.

La défaite de juin 1940, consommée en moins de six semaines, laisse les Français hébétés et traumatisés. Les pertes sont énormes : 90 000 morts et près de deux millions de prisonniers.

La III^e République s'effondre, laissant place à un régime autoritaire : plus des deux tiers du territoire sont occupés. Les chansons de variété n'évoquent la défaite que de façon très allusive : on chante l'absence des prisonniers (*Quelque part en France...*) ou le désarroi des personnes déplacées.

Les chansons décrivent de façon intime la tristesse, la souffrance et l'angoisse.

La dureté de la vie quotidienne des Français transparaît dans l'ironie parfois féroce des paroles de chansons aux titres évocateurs : *Y'a du rutabaga*, *Troc troc*, *Élevons un porc...* Les textes sont prosaïques mais traduisent bien l'obsession alimentaire des Français. La masse de ces chansons reflète bien l'énergie et le temps que doivent déployer les citoyens pour se ravitailler (les femmes passent en moyenne quatre heures par jour dans les files d'attente).

Les difficultés du temps font regretter une France idéalisée, prospère et joyeuse : les guinguettes (interdites) sont évoquées dans des chansons nostalgiques.

La chanson est incontestablement un vecteur de choix pour porter le message de la Révolution nationale. Cette dernière invite les Français à un « redressement intellectuel et moral » à travers un retour aux valeurs traditionnelles « Travail, Famille, Patrie ».

Les thèmes majeurs de la politique de Vichy sont déclinés dans la chanson : la maternité (*Être maman*), la jeunesse, la ruralité, l'effort. La pratique même du chant collectif est

valorisée car elle est censée favoriser la discipline, l'esprit d'équipe, l'unité et l'enthousiasme.

Comme dans tout régime autoritaire, l'image du chef est sur-valorisée. *Maréchal, nous voilà* est sans conteste la chanson qui illustre le mieux la prégnance du culte rendu à Pétain. Créée en 1941, elle est interprétée par André Dassary et devient rapidement l'hymne de Vichy. La politique de collaboration, engagée à partir de l'entrevue de Montoire en octobre 1940, comporte un important versant culturel. Des voyages d'artistes français sont organisés par l'Allemagne.

La politique d'exclusion à l'encontre des Juifs, des francs-maçons, des communistes menée par Vichy et par l'occupant se répercute dans le monde de la chanson : les artistes d'origine juive sont exclus de la scène et doivent souvent, à l'instar de Marie Dubas, s'exiler pour survivre.

Malgré tout, les années d'Occupation constituent une époque d'une grande richesse culturelle. Les Français aspirent à s'évader du quotidien à travers le cinéma, la lecture, l'écoute de la radio ou la fréquentation des salles de spectacles.

La variété se distingue à peine du répertoire d'avant-guerre. On y trouve plus de sentiments que d'idées : l'amour et l'exotisme tiennent toujours des places de choix. Les noms de Maurice Chevalier, Mistinguett, Tino Rossi, Édith Piaf ne restent pas absents très longtemps de la scène parisienne : ces chanteurs reprennent leurs activités dès 1941. La vie nocturne redémarre à Paris avec le même faste qu'avant-guerre, devant un public majoritairement composé de soldats et d'officiers allemands. Les pénuries semblent peu perturber le fonctionnement des grandes salles parisiennes (le Casino de Paris, les Folies bergères).

Jazz et swing, introduits en France dans les années vingt, sont surtout appréciés par la jeunesse. À partir de 1942, les compositeurs américains sont certes interdits, mais leurs grands succès sont « francisés » : *Some of this things* devenant *Bébé d'amour*. Dès 1941, naît le phénomène « zazou », caractérisé par un mode de vie décalé d'une partie de la jeunesse friande de swing et peu encline à célébrer les valeurs traditionnelles.

La chanson des années noires a su aussi se faire résistance. Les airs des chansons du répertoire traditionnel ont souvent été détournés pour tourner l'ennemi en ridicule (*Hitler yop la boum*). Chaque maquis développe ses propres chants, inspirés des chants de marche militaire mais aussi d'anciennes chansons révolutionnaires.

L'hymne de la Résistance demeure cependant *Le Chant des partisans* créé par Anna Marly et dont les paroles françaises sont de Joseph Kessel et Maurice Druon.

La Marseillaise constitue le chant de ralliement de tous ceux qui veulent afficher leur patriotisme. C'est en l'entonnant que tombent les fusillés de Châteaubriant.

Le vaste système concentrationnaire nazi a vu se développer *Le Chant des Marais*, né vers 1935 dans un camp allemand, peut-être inspiré, d'après l'analyse musicologique, d'un ancien choral luthérien.

La période de la Seconde Guerre mondiale inspirera par ailleurs de nombreuses chansons depuis l'immédiat après-guerre jusqu'à nos jours.

La chanson, entre contraintes idéologiques et espace de liberté

Marie Dubas, une chanteuse juive sous l'Occupation

La politique d'exclusion de Vichy et de l'occupant s'applique également au monde artistique. Le parcours de Marie Dubas, chanteuse adulée, alors au sommet de son art, constitue un exemple pertinent de la situation des artistes juifs en France, sous l'Occupation.

Marie Dubas quitte la France en août 1939, peu avant la déclaration de guerre, pour une tournée triomphale en Amérique puis au Portugal où l'antisémitisme de Vichy la rattrape. Son mariage religieux à Lisbonne, avec un aviateur français, catholique, provoque le déchaînement de la presse française et Paris-soir déclare : « Paris vaut bien une messe. Marie Dubas se convertit [...] la fantaisiste est impatiente de réapparaître sur les planches parisiennes. Mais ignore-t-elle que le problème juif n'est pas religieux ? Il est racial ».

Sous l'Occupation, l'antisémitisme se montre au grand jour au Palais Berlitz de Paris lors de l'exposition « Le Juif et la France ». Marie Dubas n'est pas non plus épargnée : son portrait est honteusement retouché et exposé comme le modèle d'une chanteuse juive. Son époux, le capitaine Bellair, obtiendra la suppression de la photographie arguant que la personne ainsi incriminée est l'épouse d'un officier de l'armée française.

L'artiste envisage l'exil aux États-Unis et au Canada où elle est certaine de son succès. Mais le désir d'être proche des siens l'emporte sur sa passion et la conduit vers l'Algérie à la recherche d'un éventuel soutien du général Weygand, commandant en chef de l'armée en Afrique du Nord. N'ayant pu le rencontrer, elle retourne en France à Marseille, puis à Nice, où elle s'installe avec sa famille. Le général Weygand lui adresse une lettre dans laquelle il lui exprime sa gratitude pour ses actions charitables en faveur des invalides militaires. Il y joint un mot de recommandation adressé à Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives du gouvernement de Vichy. La chanteuse s'abstient de rencontrer ce dernier, mais conserve la lettre du général Weygand comme sauf-conduit.

Marie marque son retour sur scène en participant à des galas de bienfaisance. Devant l'accueil du public, les directeurs de théâtres de Nice, du Midi et du Centre, ferment les yeux sur ses origines et la sollicitent pour leurs spectacles.

Jusqu'en 1942, les municipalités et les préfectures de chaque département de la zone libre l'entourent de sympathie et de compréhension, acceptant de viser ses contrats pour qu'elle puisse se produire. Malgré la fatigue et l'éloignement de son fils François, Marie Dubas continue ses représentations, de ville en ville, de spectacle en spectacle, toujours avec la même ardeur. Lors d'une tournée, destinée à célébrer la France et la chanson française, elle interprète la « Marseillaise pacifiste » de Paul Fort, *La ronde autour du monde*.

Inquiète après les nouvelles de la rafle du Vel'd'Hiv' et l'irruption de la Gestapo dans son appartement parisien, troublée par les premières rafles et les arrestations arbitraires en zone Sud, Marie Dubas accepte une seconde fois de quitter son pays pour se réfugier en Suisse. Ce départ nécessite l'obtention d'un visa, délivré alors par Darquier de Pellepoix. Son entretien avec le nouveau commissaire aux questions juives est un échec, malgré le « sauf-conduit ». C'est sa rencontre par un heureux hasard avec Pierre de Monneron (jeune fonctionnaire qui s'illustrera par la suite dans la Résistance) qui lui permet d'obtenir le visa indispensable. Après la guerre, elle lui adresse des mots révélant une profonde reconnaissance : « Je vous dois certainement la vie. Je suis heureuse qu'il me soit donné de vous le redire ici, encore une fois ». Marie Dubas prend le train pour Genève, en octobre, dès la fin des tractations avec l'impresario Maurice Verley.

Devant l'affluence considérable des réfugiés français, la Suisse met en place des camps d'internement. La chanteuse y échappe car son contrat de travail lui octroie le statut d'une résidente. Elle s'installe ainsi à Lausanne pendant deux ans.

Malgré la reconnaissance et le succès, Marie Dubas n'oublie pas les siens moins privilégiés. De camps en camps, elle apporte la joie aux réfugiés et considère son action comme « le plus beau cadeau que j'ai pu faire dans ma vie ».

Mélancolique, elle pense sans cesse à son pays et crée, dans les premiers mois de 1944, sur Radio Lausanne et Radio Genève, une chanson autobiographique, Ce soir je pense à mon pays, également diffusée sur la BBC.

Lorsqu'à l'annonce de la Libération, Marie Dubas allume, à pleine intensité, les trois postes de radio de la maison, la police lui dresse un procès-verbal pour « tapage caractérisé », mais Marie Dubas affirme : « jamais, je n'ai été heureuse de payer une amende de ma vie ».

Elle retourne à Paris le 9 juillet 1945 mais ne se remettra jamais de cette séparation d'avec les siens et de son pays, pas plus que des drames familiaux liés aux événements de l'époque : la mort de sa sœur fusillée, la disparition en déportation de son neveu, Henri Lerner.

Autour de l'exposition

Publication

Le catalogue de l'exposition donne à voir la présence diffuse de la chanson dans la vie des Français sous l'Occupation en évoquant quelques-uns de ses usages : supporter le quotidien, diffuser l'idéologie vichyssoise, distraire ou résister. Au fil des pages, la découverte de cet univers artistique permet de revisiter l'histoire de façon intime et émouvante.

Coédition CHRD-Ville de Lyon / Éditions SOMOGY, 2003

Ouvrage 22 x 19 cm - 64 pages, 60 illustrations couleur et noir et blanc. Prix : 16 euro

5 décembre 2003 à 18h30 à l'Institut d'études politiques

Vie artistique et politique culturelle en France sous l'Occupation

Conférence de Pascal Ory, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Paris-I, spécialiste de la vie politique et de la vie culturelle de la France sous l'Occupation.

6 janvier 2004 à 18h30 à l'École normale supérieure de lettres

Chanter sous l'Occupation ?

Conférence chantée avec Martin Pénet.

En s'appuyant sur ses rencontres avec d'anciens acteurs du milieu de la chanson, Martin Pénet s'intéressera à la vie culturelle de l'époque et plus particulièrement au quotidien singulier des chanteurs.

3 février 2004 à 18h30 à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu

Chantons sous l'Occupation, de André Halimi

Projection du film *Chantons sous l'Occupation*, suivie d'un débat.

À cette occasion, André Halimi évoquera les difficultés historiques et personnelles qui se posent, en France, à un cinéaste qui travaille sur le thème de la chanson sous l'Occupation.

19 et 20 mars 2004 au Centre d'Histoire (dates à confirmer)

Conserver, étudier et exposer la chanson

Ce colloque permettra de découvrir l'importance de la chanson française dans les collections publiques et privées, de mieux cerner les enjeux liés à sa conservation et à sa diffusion, et d'appréhender son rôle dans la transmission de notre histoire collective.

Informations Pratiques

Commissariat de l'exposition

Isabelle Doré-Rivé, directrice
assistée de Mourad Laangry, documentaliste

Scénographie

Frédéric Chauvaux, directeur de l'agence Point de Fuite (Paris)

Scolaires

Visites commentées, ateliers proposés aux collégiens et lycéens
Accueil personnalisé des enfants handicapés

Visites commentées

les dimanches 21 décembre 2003, 18 janvier, 29 février et 21 mars 2004
En famille : de 10h à 11h / Individuels : de 15h à 16h30

Public non-voyant

Livret de l'exposition en braille
Visites accompagnées sur réservation

Ouverture

Mercredi au dimanche, de 9h à 17h30 sans interruption (sauf jours fériés)

Tarifs

plein tarif : 3,80 euro
tarif réduit (étudiants / groupes adultes) : 2 euro
gratuit pour les moins de 18 ans

Coordonnées

14 avenue Berthelot 69007 Lyon
tél. 04 78 72 23 11 – fax 04 72 73 32 98
chrd@mairie-lyon.fr

Contact presse

Caroline Gurret au 04 72 73 99 06
caroline.gurret@mairie-lyon.fr